

# XLandes

DÉCEMBRE 2010 . JANVIER 2011 [www.landes.org](http://www.landes.org)

N° 14

magazine

 Conseil  
Général  
des Landes



# Les Landes, terre de création

# L'artiste s'invite en entreprise

*À travers l'association Savoir au Présent, deux résidences se déroulent dans deux entreprises du département.*

*Clémence Renaud, artiste plasticienne, aux côtés de Tanguy Massart, PDG de l'entreprise Finsa, à Morcenx*

Clémence Renaud – spécialité Installations sonores – en résidence pendant 9 mois à Morcenx dans l'entreprise Finsa France. Jennifer Caubet – plasticienne – questionne le rapport à l'espace – en résidence, 6 à 9 mois, au sein de l'entreprise Berthin Technologie, à Tarnos. Deux artistes parmi les 6 qui inaugurent cette année une nouvelle génération de résidences d'artistes : les Pôles d'Art, « conçus comme de nouveaux équipements culturels et temporaires dédiés à l'art contemporain. » Comment un artiste au travail peut susciter des changements dans les rapports au sein d'une entreprise entre les gens, avec l'outil de production ? C'est bien la finalité de cette nouvelle forme d'approche de l'art. Concrètement, l'entreprise réserve une salle à l'artiste – son atelier durant le temps de la résidence – quelques contacts, « et doit être dotée d'une bonne motivation à les recevoir. » Lise Didier-Moulonguet est la secrétaire générale de l'association Savoir au Présent. Association qui est à l'origine du principe de résidence d'artiste en entreprise. C'était en 1984, sous la houlette du

ministre de la Culture Jack Lang. « Nous avons développé l'idée que l'artiste devait trouver sa place de manière originale à la fois avec les scolaires et le tissu économique. La culture n'était pas un supplément d'âme mais un ressort essentiel de l'enseignement et de l'économie. Nous pensions qu'il y avait une fécondation possible de l'économie dans la culture, en dehors du mécénat. » Jusqu'en 2001, le programme « Entrez les Artistes » va permettre à plus de 150 artistes plasticiens de bénéficier pendant un an d'un espace de travail temporaire et d'une bourse. « Constatant dans les années 2000 qu'il y avait des résidences d'artistes un peu partout, plus ou moins intéressantes, nous avons arrêté le projet. Des enquêtes faisaient apparaître que certains endroits, éloignés des villes centres, accédaient difficilement à cette expérience. Il est apparu aussi que l'on avait changé d'époque dans la relation à l'art. Il fallait donc se mouvoir ailleurs et travailler sur l'irrigation. » Se dessine alors l'idée de créer un lieu temporaire « des petits centres d'art sans mur »

qui pendant 6 à 9 mois « puissent faire l'objet d'expériences et réajuster la vision de l'art, qui n'est pas de faire « joli », mais qui puisse, aussi, faire émerger la création de formes. » L'artiste dans l'entreprise, et les associations, à travers la ville, avec les relais locaux – enseignants, associations, équipements culturels... – prennent en charge l'animation. « Transmettre une sorte de grammaire de l'art, pour permettre d'identifier dans quel registre de l'art contemporain on est. » À l'issue de chaque Pôle d'art, une histoire se raconte, soutenue par des questionnaires aux chefs d'entreprises, aux comités de pilotages, à l'artiste. « Il n'y a aucune obligation de résultat. Mais du coup, dans la plupart des cas, ce sont des moments d'expériences assez bouleversants. Pour 80 % des artistes que nous avons accompagnés en résidences, ce sont de très très belles réussites. D'un point de vue essentiel : cela consolide politiquement l'artiste dans une identification par les autres. Et cette consolidation est très bénéfique au contenu de son travail, à sa problématique. »